

CADRE POUR la liste « Echo des communes »

Qui sommes-nous :

Le collectif est né de la rencontre d'habitants et d'habitantes de la commune de Saint Pierre de Frugie issues d'origines sociales, culturelles et/ou économiques, de catégories d'âge, de parcours et d'histoires de vie, différents. Nous souhaitons aujourd'hui replacer le respect, l'accueil, l'écoute, la solidarité et le vivant au centre de nos vies et retrouver le goût de l'intérêt général.

C'est dans cet état d'esprit que nous proposons aujourd'hui une liste participative permettant à chacun et chacune de retrouver du sens dans la démocratie et la vie politique locale.

Une démarche concrète ouverte et fondée sur la participation citoyenne :

La démarche participative que le collectif propose est de replacer les habitants et habitantes de St Pierre de Frugie au cœur du projet et du processus politique local, pour qu'ils et elles se réapproprient la capacité d'agir localement, reprennent en main le pouvoir de décision sur l'ensemble des sujets et sur la durée.

Décidons ensemble ce qui est le mieux pour notre commune.

L'intelligence collective est une force créatrice que nous souhaitons mettre au service de l'intérêt général.

Pour que la voix de tous les habitants et habitantes soient entendues et prise en compte, nous proposons de faire de la politique autrement et d'organiser la vie locale avec la démocratie participative au centre de notre engagement. La vie politique doit être accessible, inclusive, non partisane, et transparente afin d'impliquer les habitants et habitantes, le personnel territorial, les associations, et quiconque le souhaite.

Nous faisons le choix de ne pas faire de hiérarchie entre nous.

Les élus sont des facilitateurs et facilitatrices de cette réappropriation du pouvoir. Les projets sont élaborés dans la transparence et l'horizontalité. Les décisions sont débattues en amont, par un travail avec les élus et élues au sein de comités thématiques. Toutes les idées et propositions sont discutées et prises en compte. Les conseils municipaux sont ouverts et l'ensemble des décisions expliquées publiquement (y compris concernant le budget, les appels d'offre et l'urbanisme).

Chaque citoyenne, citoyen a le droit de demander des comptes aux personnes élues.

Nous sommes des individus différents, cela ne doit pas nous empêcher d'agir et de nous mettre en action, cela fait notre richesse.

Notre cadre de fonctionnement est évolutif et s'adaptera au fil du temps, pour s'ajuster au mieux à notre réalité locale et fonctionner dans la durée.

Comment le mettre en place (les outils) :

Cette démarche politique implique la mise en place d'outils partagés, d'une communication aussi fluide et ouverte que possible, d'une méthode de prise de décision ouverte et acceptée par toutes et tous.

Pour assurer la participation la plus large possible au processus de construction des projets et de prise de décisions, nous mettrons en place des comités thématiques. Cela implique la participation d'un grand nombre d'entre nous, dans la limite des possibilités de chacun et de chacune. Nous nous engageons à ce que toutes celles et ceux qui le souhaitent aient les moyens de participer. La participation au comité pourra se faire soit sur la base du volontariat soit par tirage au sort. Dans toutes cette démarche, nous serons accompagnés par des formateurs et des associations expertes.

Nous organiserons des rencontres régulières (qui pourront prendre la forme d'ateliers participatifs, de réunions publiques, de lieux d'échanges, de votation citoyenne, etc.) en mairie pour échanger entre élus et habitants.

Des outils de communication adaptés seront mis en place pour que chacun et chacune puissent s'exprimer, qu'aucun individu ne prenne le pouvoir sur le collectif, que chaque parole soit écoutée et rapportée de manière écrite ou orale. Chacun a aussi le droit de ne pas vouloir s'exprimer.

Les prises de décisions se feront grâce à des outils qui garantissent la prise en compte de toutes les voix, tels que le consentement (accord explicite de toutes et tous), le consensus (pas d'opposition formelle explicite, sans que tout le monde soit forcément d'accord), ou encore, en dernier recours, le vote majoritaire.

Toute décision importante doit être actée par écrit.

Le projet de gestion de la commune ce qui fait classiquement partie d'un programme électoral, sera débattu et défini collectivement avec l'ensemble des habitants et habitantes, parce que nous souhaitons décider avec vous ce qui est le mieux pour notre commune.